

A Amnéville, les appétits s'aiguisent autour d'un zoo en péril

by Les Echos - vendredi, décembre 20, 2019

<https://correspondances.fr/a-amneville-les-appetits-saiguisent-autour-dun-zoo-en-peril/>

Le tribunal de commerce de Metz se prononcera le 3 janvier prochain sur le plan proposé ce mercredi par le fonds Prudentia Capital pour prendre le contrôle du parc zoologique mosellan. L'établissement est plombé par une dette de 52 millions d'euros.

Naguère, le zoo d'Amnéville affichait sur des panneaux et dans les encarts publicitaires la fière allure de ses gorilles, de ses éléphants et de ses tigres blancs. Mais depuis plusieurs semaines, l'établissement fait parler de lui pour une série de scandales pas banals. Animaux enterrés en catimini dans la forêt voisine, liste noire de salariés récalcitrants et d'opposants aux zoos, cadavre d'un ours blanc malencontreusement expédié en déchetterie - à laquelle s'ajoute une situation financière désastreuse. Le parc, placé en redressement judiciaire en 2016, accumule une dette de 52 millions d'euros.

La montagne se fait gouffre

Le tableau aurait de quoi faire fuir, mais les candidats à la reprise, déclarés ou à l'affût, ne manquent pas. Car le parc fondé par Michel Louis en 1986 sous forme de Scop compte bel et bien parmi les plus beaux d'Europe. L'établissement, qui compte une centaine de salariés, accueillait au début de la décennie plus de 600.000 visiteurs par an, avant qu'une politique d'investissements effrénés ne le mette en péril. Le dernier en date - une montagne créée de toute pièce pour abriter un spectacle de tigres dénommé Tiger World - a non seulement creusé la dette de 20 millions supplémentaires, mais aussi indisposé l'Association européenne des aquariums et des zoos (EAZA), qui a exclu le parc mosellan de son programme d'échanges.

Scop vs SA

Spécialisé dans la recapitalisation et le développement de PME, le fonds Prudentia Capital s'intéresse à l'établissement depuis un an. Il a convaincu les 13 banques du zoo de renoncer à 40 millions d'euros de dette et proposera au tribunal un projet équivalent à une reprise. Le zoo, qui troquerait son statut coopératif contre celui d'une société anonyme à la faveur d'un arrêté interministériel, se doterait d'une nouvelle équipe de direction, Michel Louis se recentrant sur la gestion animalière. Un investissement de 10 millions d'euros permettrait de parer aux urgences et de relancer la communication. Le personnel serait maintenu et obtiendrait le versement effectif, sur 7 ans, des 4 millions d'euros de participation pour l'heure non versés. Michel Louis et le CSE nouvellement créé du zoo approuvent cette option, qui prévoit également le maintien de Tiger World, car Prudentia Capital se fait fort de trouver un compromis avec EAZA.

Un loup ?

Mais la solution Prudentia alimente des soupçons. Pour garantir ses futurs emprunts, le fonds se propose de mettre en gage une partie du foncier du parc auprès d'un nouvel opérateur financier, pour une valeur de 5 millions d'euros. Les détracteurs du projet y voient un loup de belle taille. En cas d'échec de la reprise,

le parc partirait à l'encan, dans un site touristique et thermal à fort potentiel.

Un groupe d'investisseurs locaux ne cache pas sa préférence pour une liquidation pure et simple du zoo, qui ouvrirait la voie à d'autres projets de reprise. Il déposerait alors un plan assorti de 20 à 30 millions d'investissement qui fermerait Tiger World, mais garantirait le non-démembrement du parc et y instaurerait de nouvelles activités.